



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

opticiens

Question écrite n° 46710

### Texte de la question

M. Philippe Vigier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la très forte progression du nombre d'opticiens ces dernières années : 71 % en sept ans. La croissance démographique de cette profession est de 8 % en moyenne, alors qu'elle n'est que de 2,7 % pour l'ensemble des professions réglementées par le code de la santé publique. On en compte aujourd'hui 20 283, soit en moyenne deux par magasin. Cette situation, qui semble due à une déréglementation de l'enseignement, inquiète à juste titre la profession qui craint de se voir dévalorisée et d'avoir à faire face à de graves problèmes d'emploi. Il lui demande si elle envisage d'instaurer un concours d'entrée et un *numerus clausus*, mesure qu'approuveraient près des trois quarts des opticiens.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Vigier](#)

**Circonscription :** Eure-et-Loir (4<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46710

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Santé et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 avril 2009, page 3460

**Question retirée le :** 5 mai 2009 (Retrait à l'initiative de l'auteur)